

LA GRANDE MOTTE

GOLF INTERNATIONAL

TARIFS ABONNEMENTS 2025
Sous réserve de places disponibles

TARIFS ABONNEMENTS 2025
Sous réserve de places disponibles

Assurance complémentaire "Interruption d'Abonnement"

Les abonnements sont valables pour un an de date à date. Ils ne présagent pas de l'assiduité de l'adhérent.
ILS NE SONT NI REMBOURSABLES, NI TRANSMISIBLES quel qu'en soit le motif (accident, maladie, mutation, autres...).
Aussi, nous vous conseillons vivement de souscrire Une ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE en vous rapprochant directement de tout conseil en assurance de votre choix, susceptible de vous proposer des garanties adaptées à votre situation et couvrant, le cas échéant, le remboursement total ou partiel du montant de votre abonnement.

RAPPEL: "Accidents Corporels" ou "Individuel Accident".

La licence ffgolf ne couvre pas ou plus, certaines garanties. Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire, **VOUS-MÊME**, une assurance complémentaire. Conformément aux dispositions de l'article L 321-4 du Code du Sport, les Abonnés sont informés "de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer" Le licencié demeure toutefois libre de se rapprocher de tout conseil en assurances de son choix, susceptible de lui proposer des garanties adaptées à sa situation. Vous trouverez sur le site de la Fédération Française de Golf, rubrique Assurance, toutes les informations.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout abonnement ou Green-fee acquitté vaut acceptation de celui-ci.
Le règlement intérieur précisant les modalités d'accès et d'utilisation des installations du Golf de la Grande Motte s'impose à tous.
Il est disponible sur le site internet du Golf: www.Golflagrandemotte.com.

TARIFS DES ABONNEMENTS 2025

Catégorie	Individuelle	Conjoint(1)	Couple
PERMANENT	2 030 €	1 430 €	3 460 €
Étudiant (De 22 à = 25 ans)	600 €		
Junior (De 19 à = 21 ans)	500 €		
Cadet (De 15 à = 18 ans)	400 €		
Poussin - Poussin* (De 0 à = 14 ans)	300 €		

(1) Conjoint: Personne mariée ou vivant maritalement et pouvant justifier de son statut (PACS)

Emplacement chariot manuel	130 € (2)	Sous réserve de places disponibles
Emplacement chariot électrique	230 € (2)	Sous réserve de places disponibles
Emplacement casier- vestiaire	190 € (2)	Sous réserve de places disponibles

(2) Ce montant correspond à la location intuitu personae à l'année d'un emplacement pour 1 an de date à date. Cette prestation optionnelle n'engage d'aucune manière la responsabilité du golf en cas de vol ou de dégradation du matériel laissé sur cet emplacement par le locataire.

Permanent: - Abonnement valable une année, de date à date, sans limite d'utilisation.

Étudiant: - Abonnement valable une année, de date à date, sans limite d'utilisation.

- Abonnement accessible à toute personne âgée de 25 ans au plus et justifiant de son statut d'étudiant.

Cet abonnement ne donne pas droit au casier de vestiaire ni aux privilèges liés aux Abonnements Permanents.

Poussin / Junior / cadet: - Abonnement valable une année, de date à date, sans limite d'utilisation.

Ces abonnements ne donnent pas droit au casier de vestiaire ni aux privilèges liés aux Abonnements Permanents.

Poussin*: L'enfant par filiation (livret de famille) d'un "Abonné Permanent" à jour de sa cotisation est exonéré de cotisation.

LES PRIVILÈGES LIÉS A VOTRE ABONNEMENT

Ces privilèges sont valables exclusivement du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

1.	Package practice 10+1 : 11 jetons pour 18 € au lieu de 22 € (soit une remise de 18,18 %).
2.	Chariot manuel : Gratuit (au lieu de 5 €, soit une remise de 100 %). Cet avantage est strictement réservé à l'usage personnel de l'abonné et le chariot ne peut être cédé.
3.	Carnet de 10 voiturettes : 230 € au lieu de 400 € (remise de 42,5 %). Chaque location correspond à un décompte unitaire, valable pour un parcours de 9 à 18 trous. Offre exclusivement réservée aux abonnés âgés de plus de 25 ans.
4.	Parcours des Flamants Roses : Green fee "invité" à 64 € au lieu de 74 € (soit une remise de 13,51 %). La présence de l'abonné est obligatoire lors de l'achat du green fee par l'invité à l'accueil. Offre exclusivement réservée aux abonnés âgés de plus de 25 ans.
5.	Accès quotidien à tarif préférentiel (réduction de 13 % à 20 % selon les golfs) sur les golfs membres du GIE Sud France Golf. La liste des golfs concernés par cette offre est disponible sur demande à l'accueil du golf
6.	Accès à tarif préférentiel (environ -50 %) sur tous les golfs membres du GIE Sud France Golf, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et août, des jours fériés et des jours de compétitions.
7.	Pro Shop : -10 % sur les achats supérieurs à 15,24 € (hors soldes et articles d'occasion)